

Conditions d'admission

Être âgé(e) de moins de 30 ans (hors cas dérogatoires) pour bénéficier d'un contrat d'apprentissage et avoir validé :

- 1^{re} année de Master en Droit
- Diplôme de Docteur en Pharmacie (ou 5^e année validée)
- Diplôme de Docteur en Médecine (ou 5^e année validée)
- Diplôme de Docteur Vétérinaire (ou 5^e année validée)

Les étudiants de plus de 30 ans peuvent bénéficier d'un contrat de professionnalisation.



Comment s'inscrire ?

Dossier de candidature à renseigner en ligne sur le site Internet de l'Université (e-candidat).



Modalités de sélection

Examen du dossier et entretien de sélection.



L'ALTERNANCE
DES INDUSTRIES DE SANTÉ

MASTER 2
EN APPRENTISSAGE

Master 2 Droit des Industries des Produits de Santé

Mention Droit de la Santé

Acquérir toutes les nécessaires afin d'appréhender le droit des produits de santé dans toutes ses composantes. Grâce à cette formation, vous serez capables de rédiger des notes ou des rapports afin d'apporter une réflexion et d'assurer la diffusion de l'information juridique nécessaire au suivi des dossiers et à la formation du personnel des établissements pharmaceutiques ou des agences sanitaires.

Contact

Université Paris Cité

45 rue des Saints-Pères - 75006 Paris

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Clémentine Lequellier

✉ clementine.lequellier@u-paris.fr

CFA Leem Apprentissage

CONSEILLÈRE EN APPRENTISSAGE

Elodie Sousa

✉ e.sousa@leem-apprentissage.org

☎ 07 72 45 61 05

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les modalités d'accès requises.

HANDIEM
Handicap Entreprises du Médicament

En savoir plus

🌐 <https://droit.u-paris.fr>

🌐 www.leem-apprentissage.org

Visiter
leem-apprentissage.org



Mise à jour 11/06/25 - Ifs Interactive



JURISTE EN AGENCE DE SANTÉ ■ CHARGÉ DES AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES



Université
Paris Cité



leem-apprentissage.org

Présentation

Le Master 2 « Droit des Industries des Produits de Santé » vous permet de développer les connaissances et compétences nécessaires pour analyser et traiter des données juridiques, pour comprendre et connaître les procédures applicables et pour analyser la gestion des risques afin de traiter et anticiper tout contentieux. Il vous permet également d'être à même d'assurer une veille afin de mettre à jour les connaissances pour le suivi juridique des dossiers, de conseiller sur la rédaction de contrats ou la gestion d'une conciliation (ou d'un contentieux).

Rythme de l'apprentissage

Septembre à mi-mai : lundi, mardi et mercredi en entreprise / jeudi et vendredi en cours.
Mi-mai à septembre : plein temps en entreprise.

Modalités pédagogiques

Séminaires en présentiel, cours en ligne, travaux de groupe.

Contrôle des connaissances

Selon les matières : examen écrit terminal, travaux écrits, exposés, contrôle continu. Mémoire avec soutenance devant un jury.



Quels métiers ?

Une fois votre diplôme obtenu, vous pourrez travailler dans tous les secteurs concernés par la santé qu'ils soient publics ou privés.

■ RESPONSABLE JURIDIQUE DANS UN ÉTABLISSEMENT PHARMACEUTIQUE, AGRO-ALIMENTAIRE OU COSMÉTIQUE

Il s'appuie souvent sur une équipe pour prendre en charge l'ensemble des problématiques juridiques liées à l'activité de la société.

■ AVOCAT SPÉCIALISÉ EN LIFE SCIENCE/DROIT DE LA SANTÉ (après obtention du CAPA)

■ JURISTE (dans des agences sanitaires, établissements de santé, institutions de santé, cabinets de conseils...)

Il est en charge d'analyser, de conseiller et de sécuriser juridiquement l'ensemble des activités de sa structure et d'en assurer la défense en matière de contentieux.

■ CHARGÉ D'AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES

Il réalise toutes les activités liées à l'enregistrement et au maintien des autorisations de mise sur le marché (AMM) de médicament et à leur accès au marché dans le respect de la réglementation.

Programme

Le Master 2 « Droit des Industries des Produits de Santé » propose **400 heures** de formation sur **12 mois**.

UE1 :

- Organisation du système de santé
- Régulation de la santé

UE2 : Responsabilité des produits de santé

- Responsabilité civile des produits de santé
- Données de santé
- Medical Liability
- Responsabilité pénale des produits de santé

UE3 : Encadrement juridique des industries de produits de santé

- Encadrement juridique des produits de santé
- Encadrement juridique des établissements pharmaceutiques
- Droit fiscal des industries des produits de santé

UE5 : Sécurité sanitaire

- Sécurité sanitaire
- Vigilances sanitaires
- Police sanitaire

UE6 : Innovation

- Brevetabilité des produits de santé
- Marques et produits de santé
- Recherche et essais cliniques

UE7 : Communication

UE8 : Problématiques financières

- Financement et industries des produits de santé
- Concurrence et industries des produits de santé

UE9 : Vie pratique

- Contrats de l'industrie pharmaceutique
- Atelier de clinique juridique

UE10 : Anglais Médical

UE11 : Mémoire